

Dossier électronique du patient

Passage de MonDossierMedical.ch vers CARA - FAQ

MonDossierMedical.ch (MDM) est arrêté depuis le 30.09.2021 et est remplacé par la plateforme CARA. Si vous aviez MondossierMedical (MDM) et remplissez les critères détaillés [ici](#), vous pouvez ouvrir votre dossier CARA dès maintenant.

Vous y retrouverez vos documents provenant des HUG, qui seront publiés dans votre dossier CARA quelques jours après son ouverture, si vous en faites la demande dans le formulaire de consentement.

Vos documents qui étaient sur MonDossierMedical et provenaient d'autres prestataires de soins que les HUG ne peuvent plus être transférés directement dans votre dossier CARA. Si vous souhaitez les obtenir, vous devez les réclamer directement auprès de ces prestataires. Vous aurez ensuite la possibilité de les insérer vous-même dans votre dossier CARA, si vous le souhaitez.

Vous trouverez ci-après les réponses aux questions les plus fréquentes concernant le passage de MDM à CARA:

1. Vous souhaitez obtenir un moyen d'identification électronique GenèveID

- Pour ouvrir un dossier CARA, il faut remplir [certains critères](#).
- Si vous souhaitez ouvrir un DEP pour vous-même, cliquez [ici](#)
- Si vous souhaitez ouvrir un DEP pour une autre personne, cliquez [ici](#)
- Pour accéder à votre DEP CARA, vous aurez besoin d'un moyen d'identification électronique (MIE).

2. Vous souhaitez obtenir un moyen d'identification électronique GenèveID

- Pour accéder à votre DEP CARA, vous aurez besoin d'un moyen d'identification électronique (MIE).
- GenèveID est le MIE mis gratuitement à la disposition de la population genevoise par le canton de Genève.
- Pour obtenir une GenèveID il faut remplir [certains critères](#).
- Vous pouvez [commencer ici l'inscription à GenèveID](#)

3. Vous avez ouvert un DEP CARA et vous souhaitez le transfert de vos documents

- Lors de l'ouverture de votre DEP CARA, veuillez préciser que vous autorisez CARA à informer les HUG de l'ouverture de votre DEP, en cochant la case correspondante. Cela permettra aux HUG de publier les documents vous concernant dans votre DEP CARA.
- Vos documents qui étaient sur MonDossierMedical et provenaient d'autres prestataires de soins que les HUG ne peuvent plus être transférés directement dans votre dossier CARA. Si vous souhaitez les obtenir, vous devez les réclamer directement auprès de ces prestataires. Vous aurez ensuite la possibilité de les insérer vous-même dans votre dossier CARA, si vous le souhaitez.

4. Vous avez ouvert un DEP CARA et vous ne retrouvez pas vos documents

- Si vous avez déjà ouvert votre DEP CARA et n'y trouvez pas vos documents des HUG, veuillez envoyer un e-mail à cara.hug@hcuge.ch en mentionnant vos nom, prénom, sexe, date de naissance et numéro AVS. Il faut alors compter 10 jours au maximum pour que vos documents apparaissent dans votre DEP CARA.
- Vos documents qui étaient sur MonDossierMedical et provenaient d'autres prestataires de soins que les HUG ne peuvent plus être transférés directement dans votre dossier CARA. Si vous souhaitez les obtenir, vous devez les réclamer directement auprès de ces personnes.

5. Vous ne pouvez ou ne voulez pas ouvrir de DEP CARA

- Si vous ne répondez pas aux [critères](#) vous ne pouvez, ni ouvrir de DEP CARA, ni obtenir une GenèveID.
- Si vous ne pouvez ou ne voulez pas ouvrir de DEP CARA, vous pouvez en tout temps réclamer une copie de vos documents médicaux à vos prestataires de soins.
- Pour les documents provenant des HUG, veuillez consulter cette page: <https://www.hug.ch/votre-dossier-patient>

Si vous avez une question concernant le passage de MonDossierMedical.ch à CARA, vous pouvez nous adresser un e-mail à sante-numerique@etat.ge.ch